

## Plénière spéciale STM

Lundi 4 mai, les organisations syndicales étaient conviées à une plénière portant exclusivement sur l'évolution des 3 sites de tri manuel rattachés à la PIC Paris Nord Gonesse. En préalable, la Direction locale a rappelé la situation sans précédent au courrier précisant que les effectifs des STM seront susceptibles à terme d'être réduits. Cette baisse se traduira par des départs non remplacés.

### ■ STM Louvre

Comme pour le STM Boétie, le STM du Louvre traite des activités du Louvre PDC (tri OS, Cédex et encombrants). Cette activité rebasculera sur la PDC progressivement d'avril à octobre suivant les arrondissements. Pour faire face à cette baisse d'activité et pour éviter de devoir rendre des emplois, le TG3 du 17<sup>ème</sup> arrondissement sera traité par le STM Louvre dès le second semestre 2009.

**Pour la CFDT : L'arrivée du 17<sup>ème</sup> permettra de ne pas devoir rendre d'emplois. Pour la CFDT, il était inconcevable de devoir demander à certains d'entre vous de réintégrer la PIC ou un autre STM. C'est d'ailleurs cette position que nous avons défendue lors de la plénière.**

### ■ STM Mac Donald

Comme vous le savez, la CFDT a toujours trouvé que la prime de rallongement de temps de trajet était insuffisante. Après plusieurs audiences et un préavis de Grève, la DOTC Nord maintenait ses positions. Devant cette situation de blocage, la CFDT a réclamé 5 RC compensant le déménagement. La Direction de la PIC nous a entendus en partie puisqu'elle accorde :

- Pour les 2 nuits sur 3 :
  - 4 RC pour ceux qui, suite au déménagement, auront un temps de trajet domicile / travail rallongé.
  - 3 RC pour ceux qui, suite au déménagement, auront un temps de trajet domicile / travail plus court.
- Pour les 0h36 :
  - 5 RC pour ceux qui, suite au déménagement, auront un temps de trajet domicile / travail rallongé.
  - 4 RC pour ceux qui, suite au déménagement, auront un temps de trajet domicile / travail rallongé.

En revanche, suite aux directives du siège sur la réduction de la dette sociale, les RC octroyés seront à prendre avant le 31 décembre 2009 et non payés sauf pour les 6 personnes concernées par un temps de trajet domicile / travail plus long.

**Pour la CFDT : S'il est vrai que la Direction locale nous a entendus en partie, nous déplorons que vous ne puissiez vous faire payer ces RC. Pour nous, c'était un moyen de compléter la prime de 150 € qui sera allouée à la majeure partie d'entre vous.**

### ■ STM Boétie

Comme pour le STM du Louvre, le STM Boétie devait rendre l'activité du tri des recommandés, du Cédex et des encombrants à la PDC Boétie. Or, la Direction de la PIC Paris Nord va proposer de garder cette activité en s'engageant à mieux répondre aux besoins de la PDC. Pour cela elle envisage de revoir le régime de travail mis en place sur le STM Boétie et d'imposer une prise de service et fin de service identique au STM Mac Donald (23h - 7h).

**Pour la CFDT : S'il est vrai que maintenir l'activité de tri des recommandés, du Cédex et des encombrants sur le STM permettra d'y conserver les 40 emplois, la CFDT déplore qu'il faille remettre en cause le régime de travail actuel. Pour nous, la Direction de la PIC doit revoir sa copie et proposer un scénario offrant plus de repos en fin de semaine permettant de concilier plus facilement vie personnelle et vie professionnelle.**

**AVEC VOUS, POUR VOUS, LA CFDT !**



## Déclaration préalable de la CFDT A la plénière du 4 mai 2009 relatif au STM

Monsieur le Directeur,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler exclusivement des 3 STM. Pour la STM nous aimerions revenir sur 3 points qui nous paraissent importants

### **Sur La fermeture du STM Mac Donald et l'ouverture du STM Villette.**

La CFDT, vous le savez est en parfait désaccord avec les indemnités qui seront octroyées aux agents du STM Mac Donald qui n'auront pas le choix et qui devront suivre l'activité sur le STM Villette. En effet, pour la CFDT, la DOTC Nord devait mettre en place un plan d'accompagnement leur permettant de pouvoir, s'ils le souhaitent se réorienter vers d'autres sites, voire d'autres métiers. Après plusieurs interpellations, après un préavis de 24h, la DOTC Nord a campé sur ses positions et a maintenu l'octroi des indemnités de mobilités géographiques et à titre exceptionnel a accepté de verser 150€ à tout agent qui n'aurait pas de rallongement de temps de trajet. En clair, à la quasi-totalité !!!

Lors de la fermeture du STM Mac Donald et l'ouverture du STM Villette, les agents auront à subir les déménagements de casiers, et des différents matériels. A ce titre, la CFDT demande que 5 RC soient octroyés à chaque agent du STM Mac Donald impacté par ce déménagement.

La CFDT espère également que les créations de postes annoncées lors des plénières de modification du périmètre, soit 21 au total, aient bien lieu. L'effectif du STM Mac Donald s'est réduit comme une peau de chagrin et il est urgent de recruter.

### **L'évolution du STM Boétie**

Les agents du STM Boétie traite actuellement des activités qui relèvent de la PDC (tri des recommandés, de la presse et du cédex). Or, la PDC nous a parlé lors de la dernière plénière de vouloir reprendre cette activité dans le courant du second semestre 2009. Pour la CFDT, la reprise d'activité par la PDC aura un impact considérable sur le STM notamment au niveau des emplois. Oui, nous ne sommes pas naïfs, rendre l'activité sera aussi rendre les emplois qui vont avec.. Pour la CFDT, il est difficile d'imaginer la remise en place d'une brigade de nuit PDC. Il serait plus logique de laisser l'activité là où elle est, c'est à dire sur le STM. Vous le savez Monsieur le Directeur, nous vous l'avons rappelé lorsque vous parliez de déplacer le STM Boétie sur le site du Louvre, l'ensemble des agents du STM Boétie souhaite rester sur le site de la Boétie en nuit.

### **L'évolution du STM Louvre**

Comme le STM Boétie, les agents du STM Louvre traite la presse, le cédex et les recommandés du Louvre PDC. Comme pour la Boétie, des annonces ont été faites que la PDC récupérerait cette activité et les emplois qui vont avec. Or, vous nous aviez annoncé que pour éviter les pertes d'emplois sur le STM Louvre, celui-ci récupérerait à terme le TG3 manuel du 17<sup>ème</sup> arrondissement. Est-ce toujours d'actualité ? Une rumeur gronde que le 17 irait tout compte fait sur le STM villette. Si c'était réellement le cas, qu'advient-il des agents en surnombre suite à la perte d'activité de la presse, du cédex et des recommandés du Louvre PDC. Pour la CFDT, vous comprendrez qu'il est important qu'ils restent sur le site. Beaucoup d'entre eux sont issus du reclassement du Louvre CTC et ne se sont pas réorientés vers d'autres métiers ou d'autres établissements parce que le STM leur offrait la possibilité de rester sur le site du Louvre. Leur demander aujourd'hui d'intégrer la PIC ou un autre STM serait vécu pour certains comme un traumatisme.